

- > Pharmaciens propriétaires
- > Fabricants de médicaments
- > Grossistes en médicaments

Prix unitaire unique pour les médicaments ayant une forme de type orale solide

Nous vous avisons que le Règlement concernant la liste des médicaments couverts par le régime général d'assurance médicaments sera modifié le **15 décembre 2021**. Cette modification fait en sorte que, pour les médicaments de forme orale solide, le prix unitaire unique sera établi selon la méthode du prix le plus bas. Ainsi, pour une même dénomination commune, une même forme et une même teneur, un prix payable sera fixé en fonction du prix unitaire de la marque de commerce dont le prix de vente garanti par le fabricant est le moins élevé, et ce, sans égard à son format.

Voici un exemple fictif illustrant ce changement qui sera en vigueur lors de la prochaine mise à jour de la *Liste des médicaments*.

Avant le 15 décembre 2021

CODE	MARQUE DE COMMERCE	FABRICANT	FORMAT	COÛT DU FORMAT	PRIX UNITAIRE
Co.				300 mg PPB	
99999991	PL Sulfate	AB-ZR	1000	16,81	0,0361
99999999	YUL Sulfate	CanFX	500	11,34	0,0402
			1000	16,81	0,0361


À compter du 15 décembre 2021

CODE	MARQUE DE COMMERCE	FABRICANT	FORMAT	COÛT DU FORMAT	PRIX UNITAIRE
Co.				300 mg PPB	
99999991	PL Sulfate	AB-ZR	1000	16,81	0,0361
99999999	YUL Sulfate	CanFX	500	8,41	0,0361
			1000	16,81	0,0361

c. c. Association québécoise des pharmaciens propriétaires
Développeurs de logiciels – Pharmacie

Site Web et fils RSS

www.ramq.gouv.qc.ca/professionnels

Abonnez-vous à nos fils RSS 

Avant de nous téléphoner, consultez les flash-infos au

www.ramq.gouv.qc.ca/flash-infos

Téléphone

Québec 418 780-4208

Montréal 514 687-3612

Ailleurs au Québec 1 888 330-3023

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
(mercredi de 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30)